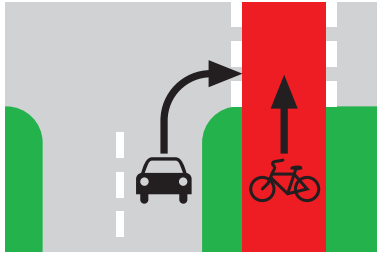


Attention: véhicules tournant à droite

Voitures et camions qui tournent à droite ne portent souvent pas attention aux cyclistes qui continuent en ligne droite. D'où la recommandation: Vérifier que le conducteur qui veut tourner a bien remarqué la présence du cycliste, même si ce dernier est prioritaire. Il est plus prudent d'attendre.



Pour changer de direction

Faire **signe de la main** à temps et de façon visible (tendre le bras vers la gauche ou vers la droite).

Avant de tourner, regarder en arrière et tenir compte des autres véhicules et piétons.

En tournant vers la gauche tenir compte de la **circulation qui vient d'en face**.

Dépasser

Veiller à laisser **suffisamment d'espace** pour dépasser d'autres cyclistes. Ne pas manquer **d'avertir** avec la **sonnette**.

Où est-il possible de rouler en vélo?

Sur la route – avec les voitures

Si une piste cyclable n'est pas signalée, les cyclistes peuvent utiliser la route. Ils doivent rester sur la droite.

Amendes en cas de fautes de conduites

Un cycliste qui enfreint les règles de la circulation doit compter sur des amendes importantes, même si aucun accident n'en a résulté!

Généralités

En Allemagne on circule **à droite**. C'est **toujours** valable même pour les cyclistes!

Un **casque** est recommandé, il peut protéger en cas de chute sur la tête.

Rouler avec **prudence** et en **respectant** les autres participants de la circulation.

Attention: les camions ne voient pas toujours les cyclistes. Rester **toujours derrière** le camion.

Etre toujours **prêt à freiner** devant une entrée / sortie de garage.



Copyright by



Allgemeiner Deutscher Fahrrad-Club (ADFC)
Kreisverband München e. V., AG Asyl
Platenstr. 4, 80336 München
asyl@adfc-muenchen.de

Sans risque en route avec le vélo

Les règles les plus importantes pour cyclistes

Version Française



Signalisations importantes

Piste cyclable (obligatoire)

Les cyclistes sont tenus à utiliser la **piste cyclable** indiquée par ce panneau. Ils **ne sont pas autorisés** à utiliser la route, réservée à la circulation automobile.



Cyclistes et piétons séparés

Piste cyclable et chemin piétonnier sont côte-à-côte mais séparés. Le panneau se trouve en général entre la piste cyclable et le chemin piétonnier. Les cyclistes **sont tenus** à utiliser la piste cyclable et ne sont pas autorisés à faire un écart sur le chemin piétonnier, même pour dépasser.



Piste commune aux piétons et aux cyclistes

Les cyclistes **sont tenus** à utiliser la piste cyclable. Ils doivent la partager avec les piétons. Pour ça: **respecter** les piétons et **actionner la sonnette** du vélo pour signaler un dépassement souhaité.



Chemin piétonnier

Les cyclistes **ne sont pas autorisés** à utiliser les chemins piétonniers. Pousser le vélo est autorisé. Il est **toujours** interdit de rouler sur le trottoir, même si ce panneau est absent. Les cyclistes doivent utiliser la route pour circulation automobile si une piste cyclable n'est pas disponible. **Exception à la règle:** Les enfants **de moins de huit ans** doivent circuler sur le trottoir. Cela leur reste autorisé jusqu'à l'âge de 10 ans.



Zone piétonnière

La circulation à vélo n'y est pas autorisée. Les cyclistes doivent **descendre** de vélo et le **pousser**. **Exception:** „Radfahrer frei“ Ce panneau **autorise** à circuler à vélo sur **trottoir** et dans **une zone piétonnière**. Mais les piétons restent prioritaires. Rouler au pas!



Dans quelle direction est-il autorisé de rouler?

Les cyclistes **doivent** rouler à droite sur tous chemins et pistes. Il est **interdit** de rouler dans le sens contraire. **Exception:** Ce panneau autorise à rouler dans les deux sens.



Sens unique

La circulation n'est autorisée que dans le sens indiqué. **Exception:** Ce panneau autorise à rouler dans les deux sens.



Sens interdit

Il est interdit à tout véhicule de s'engager sur toute route/rue caractérisée par ce panneau. Le vélo peut être poussé. **Exception à la règle:** Ce panneau supplémentaire autorise les vélos à emprunter cette rue. Prendre garde aux automobiles arrivant dans l'autre sens!



Interdiction pour vélos et autres véhicules

La circulation cycliste n'est pas autorisée. Le vélo peut être poussé.



Interdit à tout véhicule.

La circulation n'est pas autorisée dans les rues munies de ce panneau. Il est permis de pousser son vélo.



Respecter la priorité

Le passage doit être laissé aux autres véhicules. S'il n'y a pas de panneau pour régler la priorité, il faut respecter la priorité à droite: laisser la priorité aux véhicules à venir de la droite.



Stop - Respecter la priorité

Stopper et **laisser la priorité**.



Feux rouges

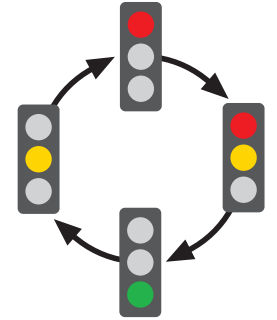
La circulation est souvent réglée par des feux aux croisements.

Explication des couleurs:

Stopper au rouge et attendre!

Passer au vert.

Le feu **orange** indique que le feu va passer du **rouge** au vert ou du **vert** au rouge.



Il y a souvent sur les trottoirs des feux pour piétons:



En cas de piste cyclable souvent des feux valables pour piétons **et** cyclistes:



ou bien des feux destinés seulement aux cyclistes:



S'il n'existe **pas** de feux pour cyclistes, les feux **pour piétons** sont à respecter.

Espace à circulation apaisée

Tous les véhicules sans exception ne peuvent rouler **qu'au pas**. Les cyclistes doivent également rouler lentement et veiller à ne pas gêner.



Passage piéton

Ce panneau signale un passage piéton. Les piétons sont prioritaires en traversant la rue. Tout autre véhicule – vélos compris – **doit attendre**.

